



Les Centres d'Accueil : combien ça coûte ?

Depuis 2006, le montant du parrainage, voté par l'Assemblée Générale, est de 350€ par an, ce qui, après déduction fiscale, représente un don de 119€ par parrain.

Evolution des recettes

Les recettes affectées aux 2 centres d'accueil sont :

- les parrainages et dons des particuliers,

- les soutiens d'associations,

Le nombre des parrains a augmenté d'année en année et s'est stabilisé à 46 en 2012 et 2013. Quelques nouveaux remplacent les anciens, mais ce n'est pas suffisant pour couvrir les dépenses.

Certains parrains sont sensibles à nos appels et la moyenne des dons parrainages est de 397€ en 2013.

L'analyse des recettes montre que les parrainages couvrent 55% des besoins. Les associations qui nous soutiennent (Enfance Meurtrie, mais aussi certains Lions), nous apportent 32%. Le reste, c'est-à-dire la différence, est couverte par les cotisations et autres recettes.

Les dépenses et l'activité

Les dépenses augmentent en fonction :

- du nombre d'enfants,
- du nombre de salariés,
- des augmentations du coût de la vie au Niger : nourriture, fluides, salaires, etc.

Si en 2010-2011, nous avons accueilli 30 enfants, nous en recevons 52 depuis la rentrée 2013.

La Maison des Filles, ouverte en octobre 2012, a permis un développement de nos capacités d'accueil, une diversification de l'activité auparavant essentiellement réservée aux garçons et, du même fait, a augmenté nos charges en créant des emplois et en dédoublant certains services comme la surveillance de nuit, la cuisine et le gardiennage.

La répartition des dépenses

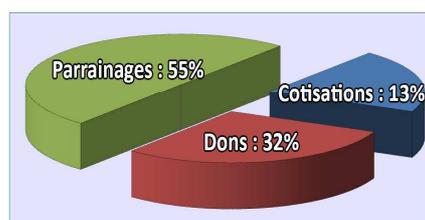
L'analyse sur 3 exercices permet d'avoir une approche assez précise des dépenses.

En moyenne, le coût de pension d'un enfant est de 715€ par an. Le graphique permet d'en voir la répartition par enfant et par an :

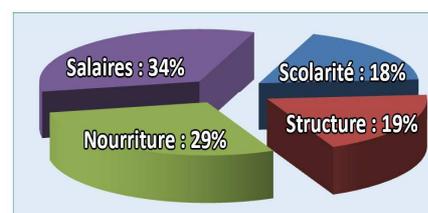


mates et poivrons séchés) et un peu de viande pour donner du goût à la sauce qui accompagne les céréales, midi et soir. Deux fois par semaine, ils font une salade variée avec les légumes de saison et une fois par mois, il y a un repas de viande. Pas de dessert, pas de laitage, comme chez la plupart des agadéziens. Les repas sont copieux mais simples et très répetitifs.

RÉPARTITION DES RECETTES



RÉPARTITION DES CHARGES



- **La nourriture : 29%** soit environ 205€. Chaque trimestre, nous constituons les stocks de vivres secs de chaque site : le mil, le lait et le sucre du petit déjeuner, le riz, les pâtes et la semoule du plat principal, l'huile beaucoup utilisée et le savon que nous fournissons chaque semaine pour la toilette et le lavage du linge. Les responsables, Mariama chez les filles et Alhouseni chez les garçons, achètent quotidiennement quelques légumes et condiments (oignons, to-

- **Les cours et charges liées à la scolarité : 18%** soit 131€. Les cours reviennent à 95€ par enfant et par an. Les 36€ restants sont dépensés en fournitures (cahiers, stylos, craies, etc.), en livres scolaires, en inscriptions aux examens et aux dossiers post-bac. La bibliothèque est bien fournie en documentation, dictionnaires, encyclopédies et romans. Mais les livres du programme nigérien ne sont pas en nombre suffisant : 2 ou 3 exemplaires par matière et par niveau.



Nous essayons aussi de fournir quelques livres de littérature francophone africaine pour que ces jeunes connaissent leur culture.



- Les autres charges de gestion courante : 19% soit 139€. Dans cette rubrique, nous trouvons l'eau et l'électricité, l'assainissement (il faut régulièrement vider les fosses d'aisance !), le téléphone et l'internet, le transport des personnels et surtout l'entretien courant, l'équipement et le renouvellement des mobiliers. Les bâtiments en demi-dur souffrent de la rudesse du climat, les chasses d'eau, les robinets, les lits pliants, les matelas et même les chaises et les tables sont quotidiennement utilisés et doivent être périodiquement réparés ou renouvelés.

- Les rémunérations et charges de personnel : 34% soit 241€. 9 personnes encadrent les 52 pensionnaires. Toutes sont déclarées et pour chaque salaire, nous payons 21,61% de charges. Le personnel en tire très peu d'avantages mais nous nous conformons à la réglementation du Niger.

A la clôture de l'exercice, le 30 septembre 2013, les dépenses des internats s'élevaient à 33.372€ pour 46 enfants. Nous essayons de contenir les dépenses. Mais avec 6 enfants de plus cette année, les dépenses vont forcément un peu augmenter. D'autre part, nous ne pourrions éviter une hausse des salaires : les personnels sont très impliqués mais les salaires que nous proposons à l'entrée sont peu élevés par rapport à la tâche demandée et à l'amplitude horaire ;

quant à la progression salariale, elle est rare !

Nous ne pouvons pas éviter non plus l'augmentation générale du coût de la vie : en alimentation, le prix des céréales a beaucoup augmenté ainsi que l'huile et le lait en poudre (le lait frais est peu vendu car il n'y a pas de frigo) ; également, l'eau et l'électricité ; enfin, on se soigne mieux au Niger et c'est un bien, mais il n'y a aucune couverture sociale et nous nous devons de soigner les jeunes qui sont malades (quelques angines et bronchites mais aussi la typhoïde et surtout les crises de paludisme). Nous devons entretenir régulièrement les locaux et les mobiliers. Nous devons aussi renouveler les livres scolaires et nous voudrions arriver en 2 ans à 1 exemplaire pour 2 ou 3 élèves.



Nous voudrions aussi équiper les centres en informatique et en télé, avoir une connexion internet, offrir des activités culturelles ou sportives... !

En conclusion, le déficit du dernier exercice était de 4.274€ ce qui représente 12 parrainages. Nous sommes 240 adhérents dont 46 parrains et nous sommes tous sensibles aux problèmes des jeunes qui poursuivent des études dans cette région. Pour les conduire tous au bac, il faut beaucoup d'argent, il faut beaucoup d'adhérents, beaucoup de parrains et de donateurs.

Aidez-nous à faire connaître nos actions !

Etre parrain Grain de Sable : c'est simple !

Pour aider les jeunes à étudier, choisissez :

- le don de 30€ par mois (9,90€ après déduction fiscale) par virement bancaire,
- le don annuel de 350€ (119 € après déduction fiscale) par virement bancaire ou par chèque.

Le reçu fiscal vous parvient en janvier.

Le parrainage : une merveilleuse façon d'apprendre à des jeunes à bien grandir !

Ils viennent des 4 coins de la région d'Agadez, de villages isolés, souvent très éloignés des routes praticables et des zones urbaines.

Ils connaissent la misère, parfois la faim. Vers 8 ans, ils entrent à l'école, souvent parce qu'il y a une cantine, mais ils sont absents lorsque leurs parents ont besoin d'eux pour travailler.

Pourtant, ils aiment l'école, sont bons élèves et parmi les meilleurs de la région à réussir au brevet. Ils arrivent à Agadez avec un seul projet en tête : sortir de la pauvreté en étudiant.

Entrer à Grain de Sable est pour eux un rêve, un tournant dans leur vie ! Grain de Sable leur apprend à vivre ensemble, à se respecter, à adopter un rythme compatible avec une vie collective harmonieuse et solidaire pour réussir ensemble.

Comme le ferait une grande famille, Grain de Sable parraine collectivement les 52 enfants des centres, pour plus de solidarité.

Ensemble parrainons parce que ces enfants seront acteurs du développement de leur région en commençant par être acteurs de leur propre vie !



Françoise Minot
Responsable des centres d'accueil

Grain de Sable

Pierre LECUT - Président Fondateur
1, rue du 18 juin 1940
95120 ERMONT
Tél. : 06 80 02 31 55 - Fax : 01 34 44 14 25
E-mail : graindesable.asso@orange.fr

Grain de Sable Aquitaine

J.B. VILLAFRANCA
Rés. Hôtel Palais Gallien - 8/10 rue Casteja
33000 BORDEAUX
Tél : 06 88 16 63 81

Grain de Sable Bretagne

Jocelyne LECLERC
LA HAUTIERE - 22630 SAINT-JUVAT

Grain de Sable Midi-Pyrénées

Françoise MINOT